

**FORMULE 11**

*(Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes, L.N.-B. 2022, ch. 35, art. 68(1))*

Numéro du dossier de la Cour : .....

COUR DU BANC DU ROI DU NOUVEAU-BRUNSWICK

DIVISION DE LA FAMILLE

CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE DE .....

ENTRE :

Le ministre du Développement social  
Demandeur

- et -

Intimé(s)

**ORDONNANCE DE GARDE**

Nom de l'enfant ou du jeune : .....

Date de naissance : .....

Nom de l'enfant ou du jeune : .....

Date de naissance : .....

Nom de l'enfant ou du jeune : .....

Date de naissance : .....

Dans l'affaire d'une demande du ministre du Développement social présentée en vertu du  
paragraphe 68(1) de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*;

AYANT ENTENDU la preuve relative à la demande susmentionnée;

AYANT ENTENDU les observations au nom des parties;

ÉTANT CONVAINCU que l'intérêt supérieur du ou des enfants ou jeunes susnommés le commande;

AYANT DÉTERMINÉ LES OBLIGATIONS alimentaires du parent;

J'ORDONNE, en vertu du paragraphe 68(1) de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*, que la  
garde et la surveillance du ou des enfants ou jeunes susnommés, les soins à leur fournir ainsi que tous les  
autres droits et responsabilités parentaux à leur égard soient transférés au ministre du Développement  
social pour une période de ..... mois;

J'ORDONNE ÉGALEMENT que (*précisions relatives à l'ordonnance alimentaire et, si aucune  
ordonnance n'est rendue, une déclaration à ce sujet*):

.....  
.....  
.....

FAIT à ..... , le ..... 20.....

.....  
Juge à la Cour du Banc du Roi du  
Nouveau-Brunswick, Division de la famille